



Charte d'Accueil des stagiaires de 3^{ème} en Moselle

Préambule

Faisant le constat d'une tension accrue sur l'emploi pour la plupart des filières professionnelles, Moselle Attractivité a conduit une réflexion sur la thématique du renforcement de l'attraction et de la fidélisation des talents en Moselle. Sur cette base, plusieurs axes stratégiques s'inscrivant dans un triptyque **Viens/Reste/Reviens** en Moselle ont été identifiés.

La nécessité de valoriser les possibilités de formation et les offres d'emploi sur le territoire, ainsi que de renforcer les liens entre entreprises et jeunes figurent parmi les priorités relevées.

Les stages de 3^{ème} offrent dans ce cadre une réelle opportunité pour les jeunes de **découvrir le monde de l'entreprise** et aux entreprises mosellanes de **se faire connaître et de valoriser leurs métiers**.

Objet de la charte

Les objectifs des partenaires signataires de la présente charte sont, d'une part, de structurer et de professionnaliser les modalités d'accueil des jeunes en entreprise de façon à ce qu'ils vivent une expérience utile voire inspirante pour leur futur parcours professionnel, et d'autre part de fédérer graduellement le plus grand nombre d'entreprises implantées en Moselle autour de ce dispositif.

Engagements de l'entreprise partenaire

L'entreprise s'engage à :

1. **diffuser** des parcours de stage sur une plateforme dédiée
2. **mobiliser** des collaborateurs dédiés à l'accueil des stagiaires, notamment en nommant un référent tuteur par élève accueilli.
3. **réaliser** un planning des activités proposées au stagiaire avec des temps de rencontre, d'observation et d'échanges.
4. **prévoir** des EPI pour le stagiaire si nécessaire.
5. **accueillir** le stagiaire en lui réservant un espace pour qu'il puisse s'installer, déposer ses affaires, lire la documentation confiée, prendre des notes et commencer la rédaction de son rapport de stage.

Au début du stage, le stagiaire bénéficiera d'une présentation de l'entreprise et des différents interlocuteurs qu'il sera amené à rencontrer. Une visite de tout ou partie du site est à envisager.



6. **accompagner** et intégrer le stagiaire en lui transmettant les connaissances de base, les savoirs et la culture de l'entreprise. Il devra être sensibilisé aux codes de l'entreprise (comportement compatible avec le monde professionnel : ponctualité, savoir-être).
7. **prévoir** un temps d'échange à la fin du stage avec l'élève, matérialisé par un compte-rendu signé.
8. **autoriser** Moselle Attractivité et ses partenaires à communiquer sur le contenu du stage réalisé, notamment via un témoignage vidéo.
9. **faire un retour** annuel à Moselle Attractivité sur le nombre de stagiaires accueillis et les missions réalisées.

Responsabilités

Les partenaires de la présente charte ne pourront être tenus pour responsables d'accident survenu dans le cadre du stage. L'élève sera couvert par les assurances souscrites dans le cadre de sa scolarité.

Fait à, le

Pour (nom de l'entreprise)

Nom Prénom

Signature